

LETTRE D'INFORMATION

N° 62, Janvier 2025



Sommaire

- Evènements et actu PREVIOS p. 1
- Vu sur le net et à partager p. 3
- Evènements à venir p. 9

PREVIOS vous accompagne dans la prise en charge des personnes en situation de violence

Collègues et structures partenaires de la région Occitanie, voici la nouvelle lettre d'information du réseau PREVIOS, N'hésitez pas à nous contacter directement par mail pour vous abonner à cette lettre ou publier des évènements.


Aidez-nous à nous améliorer en donnant votre avis :

L'équipe PREVIOS souhaite recueillir votre avis de lecteur de nos lettres d'info, en participant à une courte enquête de satisfaction en ligne :

[Répondre au questionnaire en ligne](#)

Votre participation est précieuse : elle nous aidera à nous améliorer, en tenant compte de vos retours

EVÉNEMENTS ET ACTUS PREVIOS

- **Signature le 06 mars 2025** d'une convention entre le Réseau PREVIOS et l'URPS médecins libéraux d'Occitanie
- **En cours de préparation : une journée de conférence sur le dépistage précoce des violences sexuelles** sera organisée au sein du conseil départemental du Gers **le 29 avril 2025**, ouverte à tous les agents du département ainsi qu'aux partenaires institutionnels et associatifs du Gers
- Retrouvez toutes les actus sur le Blog de PREVIOS : <https://news.reseauprevios.fr/>
- Retrouvez **la chaîne Youtube** du Réseau PREVIOS : Des replay des interventions de notre équipe sur des webinaires, des ressources à consulter par thématiques : <https://www.youtube.com/@reseauprevios8574>
- Et suivez-nous sur : [linkedin](#) 

Formations PREVIOS

☞ Notre nouveau catalogue de formations est en ligne :

PREVIOS
Réseau prévention violence
et orientation santé

Les formations professionnelles 2025

Comprendre pour agir

Des nouveautés au catalogue
Nos webinaires :

- Le professionnel face aux violences au sein du couple
- Développer des pratiques bientraitantes dans les examens gynécologique ou touchant à l'intime
- L'enfant victime de violences conjugales

Vous retrouverez aussi nos formations déclinées sous plusieurs formats dont :

- Le professionnel face aux violences au sein du couple - format 1 et 2 jours
- Communication : relation et conflit - format 2 jours
- Accueillir et Orienter les auteur.es de violences au sein du couple

En 2024, 95% de nos 603 apprenants ont été satisfait

Réseau PREVIOS
6, rue Pétrarque

Organisme de formation
n° 73 31 05301 31
Organisme **DPC** n°3796

<https://site.reseauprevios.fr/wp-content/uploads/2025/01/Catalogue-de-formation-2025-2.pdf>

Nouveau format : Certaines de nos formations sont également disponibles en webinaire

Webinaires à venir :

- **18 MARS 2025 : Pratiques bientraitantes dans les examens gynécologiques ou touchant à l'intime**
- **31 MARS 2025 : les enfants victimes des violences au sein du couple**

☞ Plus d'info et inscription : serviceformation@reseauprevios.fr

VU ET À PARTAGER

SANTE MENTALE

Santé mentale des professionnels

- De **nouvelles unités dédiées aux soignants en souffrance** ont récemment vues le jour. Ce **dispositif** se nomme **Médipsy-Care** et nous vient de Lyon. Aujourd'hui, celui-ci s'étend sur plusieurs nouvelles villes telles que Marseille, Nantes et Royan. Le programme Médipsy-Care est destiné aux soignants qui peuvent être atteints de burn out, dépression, troubles addictifs ou encore idées suicidaires. Les étudiants en santé peuvent également en bénéficier. Une prise en charge spécifique aux soignants en souffrance ainsi que des soins psychiatriques sont proposés avec des consultations et des prises en charge ambulatoires et personnalisées en hôpital de jour sur 3 à 6 mois selon les besoins. La prise en charge débute par une première consultation avec un psychiatre qui établit un parcours de soins adaptés. Les patients sont ensuite accueillis par des équipes pluridisciplinaires et vont suivre des ateliers en groupes et en séances individuelles. Vous pouvez retrouver les détails du programme Médipsy-Care en consultant [CE LIEN](#).

Suicide

- L'ONPE a publié son **rapport final sur les ressources partenariales, de prévention et d'intervention pour les professionnels liées à l'état suicidaire de jeunes en structure collective de protection de l'enfance**. Celui-ci est construit en cinq grandes parties. La première concerne les spécificités des crises suicidaires des mineurs de la protection de l'enfance. La deuxième parle des professionnels socio-éducatifs de MECS et de foyer d'urgence face au risque suicidaire. La troisième partie décrit les professionnels soignants des structures de la santé mentale et leurs interventions auprès des jeunes de la protection de l'enfance. La quatrième partie parle du quotidien relationnel des institutions sanitaires et sociales en charge des adolescents présentant une problématique suicidaire. La dernière partie conclue sur les défis de la prévention des risques psychosociaux et de la postvention face à l'indicible du geste suicidaire. Vous pouvez retrouver les détails dans le rapport complet en consultant [CE LIEN](#).

VIOLENCES

Violences au sein du couple

- Le **Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)** vient de publier l'Info rapide n°44, dévoilant des chiffres alarmants pour 2023 : **271 000 cas de violences conjugales enregistrés** en France, soit une hausse de 10 % par rapport à 2022. Parmi les victimes, **85 % sont des femmes** et **86 % des auteurs sont des hommes**, avec des zones particulièrement touchées comme le Pas-de-Calais, la Réunion et la Seine-Saint-Denis. Seules **14 % des victimes ont déposé plainte**, soulignant l'urgence de renforcer l'accueil et le soutien pour encourager les signalements. Ces

chiffres rappellent l'importance d'une mobilisation continue contre les violences conjugales pour mieux protéger les victimes. [Lien vers la publication](#)

Violences sexistes et sexuelles

- **Un rapport concernant les violences sexistes et sexuelles sous relation d'autorité et de pouvoir** a été remis au gouvernement en novembre dernier. Celui-ci traite des différentes formes de violences dans plusieurs secteurs sous rapport d'autorité tels que le travail, la justice, la santé, le sport, la culture et les institutions politiques. Parmi les secteurs les plus touchés et en danger, le secteur de la santé est celui qui est présenté comme le plus surexposé avec notamment environ 1,4 millions de femmes qui ont déclarées avoir subi des violences sexistes ou sexuelles en 2021, avec seulement 2% d'entre elles qui auraient porté plainte. Alors qu'une campagne de communication grand public est déjà prévue, 41 mesures concrètes sont proposées dans ce rapport avec une commission de suivi de ces mesures qui est également prévue. Vous pouvez retrouver le rapport complet en consultant [CE LIEN](#).
- **Les jeunes face aux violences sexuelles : focus sur une étude alarmante**
Un récent rapport issu de l'étude VAVISA (Vie Affective et Violences Sexuelles à l'Adolescence) dévoile des chiffres préoccupants sur les comportements sexuels et les violences sexuelles chez les jeunes parisiens âgés de 15 à 21 ans. L'enquête révèle que 30% des répondants ont déjà vécu une expérience sexuelle non désirée, et que l'âge moyen de ces premières violences est de 12,9 ans. De plus, 25,5% des jeunes déclarent avoir subi des cyberviolences sexistes, et 57,4% ont reçu des contenus à caractère sexuel non sollicités.
Cette étude met en lumière l'urgence de renforcer la prévention et l'accompagnement des jeunes dans ces problématiques sensibles. Elle s'inscrit comme un outil clé pour orienter les politiques publiques et mieux protéger cette tranche d'âge vulnérable. Pour consulter le rapport complet : [Rapport - Comportements sexuels et violences sexuelles chez les 15-21 ans.](#)

Bienveillance et Maltraitance

- La HAS a publié un **guide d'amélioration des pratiques sur la bienveillance et la gestion des signaux de maltraitance en établissement de milieu sanitaire, médico-social et social pour personnes majeures**. Il s'agit d'un ensemble de propositions développées méthodiquement pour aider le professionnel, le patient ou la personne accompagnée à adapter des pratiques plus justes. Parmi les recommandations notables, l'importance que toute personne peut être concernée par une situation de maltraitance et que rien ne doit être banalisé dans ces structures est mis en avant. La maltraitance étant plurifactorielle et générée de multiples manières, les établissements doivent promettre une culture du signalement. Pour cela, un plan de formation continue de l'ensemble du personnel est prévu. Vous pouvez retrouver l'ensemble des recommandations et la synthèse complète du guide en consultant [CE LIEN](#).

Violences sexuelles faites aux enfants

- La **CIIVISE** a publié un **rapport d'étape des différents projets et travaux réalisés d'avril à septembre 2024**. On retrouve la méthodologie et les résultats de l'enquête flash sur la connaissance et le niveau d'information des Français concernant les **risques liés aux violences sexuelles faites aux enfants** notamment via internet. Ensuite, il est mis en avant le **projet de parole aux enfants et adolescents concernant les violences sexuelles**. Ce projet comporte un recueil de témoignages, des ateliers participatifs ainsi qu'un groupe miroir avec les adolescents. Ce rapport se conclue par un QR code permettant d'accéder aux 82 préconisations de la CIIVISE. Vous pouvez retrouver tous les détails de ce rapport d'étape en consultant [CE LIEN](#).
- Un **rapport d'enquête épidémiologique sur les comportements sexuels et les violences sexuelles chez les 15-21 ans** a été publié par l'**Association Contre les Violences sur Mineurs**. Parmi les principaux enseignements à noter de cette enquête concernant les cyberviolences sexistes et sexuelles, nous pouvons relever que plus d'un quart des répondant(e)s déclarent avoir reçu au moins une fois dans leur vie des insultes ou commentaires à caractère sexuel sur internet et/ou sur les réseaux sociaux, dont 69% d'entre eux qui en ont été victimes à plusieurs reprises. Concernant les violences sexuelles, 30,4% des répondant(e)s rapportent déjà avoir eu une relation sexuelle sans en avoir envie. La moyenne d'âge de ces premières violences subies est de 12,9 ans avec 89% des victimes qui sont de sexe féminin. 88,6% des auteurs de ces violences sont quant à eux de sexe masculin et sont pour la plupart un membre de la famille lorsque la victime a moins de 13 ans. Encore plus inquiétant, si un tiers des victimes en a parlé à un professionnel, 20% des répondant(e)s n'en n'ont en revanche jamais parlé et aucun(e) répondant(e)s de cette étude n'a révélé ces violences à un numéro d'appel dédié. De nombreux autres enseignements ressortent de cette enquête et vous pouvez retrouver le rapport complet en consultant [CE LIEN](#).

Femmes victimes de violences conjugales

- **Louie Média** et **Libération** ont diffusé un **podcast** se nommant « **Mères en cavale** ». Celui-ci retrace l'histoire de plusieurs femmes, basée sur des témoignages, qui ont quitté le foyer familial avec leur(s) enfant(s) pour échapper aux violences du père. Durant trois épisodes, la journaliste Romane Brisard met en lumière l'inceste et le traitement judiciaire dont il fait l'objet, poussant parfois des mères à la clandestinité pour protéger leur(s) enfant(s). En effet, de nombreux questionnements concernant la non crédibilité de ces violences aux yeux de la justice sont soulevés en parallèle avec les points mis en avant dans le dernier rapport de la CIIVISE. Vous pouvez retrouver les épisodes du podcast en consultant [CE LIEN](#).
- Afin de mieux **accompagner les victimes d'inceste et de violences sexuelles dans l'enfance**, Karen Sadlier, psychologue clinicienne, et Arnaud Gallais, survivant d'inceste durant l'enfance, nous partagent dans un webinaire les différentes pistes pour les prendre en compte dans un parcours de

soins adapté. Vous pouvez retrouver la première partie sur trois de ce webinaire sur cette thématique en consultant [CE LIEN](#).

- **Le Centre Hubertine Auclert a publié une étude** menée entre 2021 et 2023 sur **la protection des victimes de violences conjugales et la prévention des féminicides**. Elle évalue l'efficacité de la grille d'évaluation du danger et du masque de plainte, outils introduits lors du Grenelle des violences conjugales en 2019. Malgré leur reconnaissance par 85 % des forces de l'ordre, leur usage reste inégal. L'étude souligne aussi que 9 victimes sur 10 subissent des cyberviolences conjugales, souvent négligées. Pour y remédier, 10 recommandations visent à mieux évaluer le danger, améliorer le recueil des plaintes et renforcer la formation des forces de sécurité. Pour lire l'étude complète, rendez-vous sur [le site du Centre Hubertine Auclert](#).

Violences faites aux femmes

- La **fédération nationale des CIDFF** a publié un **guide pratique d'accompagnement à la plainte pour les femmes victimes de violences**. Ce guide peut permettre aux professionnels de guider et orienter les victimes reçues. Par ailleurs, celui-ci peut être placé dans les lieux d'accueil. Vous pouvez retrouver la version en ligne de ce guide en consultant [CE LIEN](#). Si vous souhaitez une version imprimée, contactez l'Observatoire des violences faites aux femmes de votre département.
- A l'occasion de la **journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes**, plus de 250 acteurs interprofessionnels se sont réunis trois jours plus tard pour **échanger sur la formation professionnelle pour mieux repérer les violences au sein du couple et mieux protéger les victimes et leur(s) enfant(s)**. Il s'agissait de la 4^{ème} journée interprofessionnelle de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes et de nouveaux outils à destination des agresseurs conjugaux ont été présentés. Le premier outil est une carte se nommant « **Violence – Faites un autre choix** » et a été transmis aux forces de l'ordre qu'ils diffuseront lors d'interventions pour « différent familial » avec pour objectif de transmettre un message impactant et de prévenir le passage à l'acte. Le deuxième outil, toujours à destination des potentiels auteurs de violences conjugales, est sous la forme d'affiches de campagne de sensibilisation se nommant « MA violence a des conséquences » avec pour objectif d'interpeller les agresseurs sur les conséquences de leurs actes avec des articles du code pénal à l'appui. Vous pouvez retrouver la première affichette [ICI](#), la deuxième [ICI](#), la troisième [ICI](#), la quatrième [ICI](#) et la dernière [ICI](#).
- **Lutte Contre les Violences Faites aux Femmes : Chiffres Clés et Dispositifs d'Aide**

Malgré les nombreux efforts déployés pour prévenir et combattre les violences faites aux femmes, ces dernières restent une réalité alarmante. Le Guide des acteurs contre les violences faites aux femmes, publié en novembre 2024 par le Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, propose des outils et des dispositifs concrets pour accompagner les victimes.

En 2023, 271 263 cas de violences conjugales ont été signalés, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022. Parmi les victimes, 85 % sont des femmes. Les violences sexuelles ont également progressé, avec 114 100 cas enregistrés (+7 %). Chaque année, environ une femme est tuée par son partenaire tous les trois jours.

Pour répondre à ces drames, plusieurs dispositifs ont été renforcés. Le numéro d'écoute 3919, accessible 24h/24 et en 200 langues, est une référence nationale. Des solutions comme le bracelet anti-rapprochement, attribué à 1 883 victimes en 2023, ou l'aide universelle d'urgence, ayant bénéficié à 23 853 victimes entre décembre 2023 et juin 2024, illustrent l'engagement croissant des autorités.

Ces initiatives visent à protéger les victimes, briser le cycle de la violence et accompagner les plus vulnérables. Retrouvez plus d'informations dans le guide complet : [Guide-Acteurs-Violences-Femmes](#).

Accès aux droits

• Le Plaintomètre de Femmes Solidaires : Évaluer le Traitement des Plaintes

Le "Plaintomètre", conçu par Femmes Solidaires, aide les femmes victimes de violences à évaluer la manière dont leur plainte est prise en charge. Cet outil pratique vérifie que les plaintes sont enregistrées correctement et informe sur les droits des victimes.

Fonctionnement : le Plaintomètre repose sur des critères simples permettant de vérifier des points clés:

- **Respect des droits** : Information claire sur les droits des victimes.
- **Qualité de l'écoute** : Accueil bienveillant et sans jugement.
- **Enregistrement conforme** : Transformation de la plainte en acte formel (pas de simple main courante).

Utilisation : Il s'adresse aux victimes, aux associations et aux professionnels pour améliorer l'accompagnement et garantir un suivi efficace. Pour plus d'informations ou télécharger le PDF, consultez le site : [Le Plaintomètre de Femmes Solidaires](#).

Kit prévention des violences

Nouveau Kit du CMG : Prévenir et Accompagner les Situations de Violence en Santé

Face aux situations de violence rencontrées par les professionnels de santé, le Collège de la Médecine Générale (CMG) propose un kit de prévention et d'accompagnement pour améliorer la sécurité et le soutien aux patients vulnérables.

Ce kit, développé en partenariat avec des experts, vise à :

- **Prévenir et identifier les violences** : Des fiches permettent de repérer les signes de violences domestiques, interpersonnelles et institutionnelles.

- **Réagir et accompagner** : Des guides pratiques aident les soignants à intervenir et orienter les victimes vers les bonnes ressources.

Cet outil complet est accessible à tous les professionnels de santé et renforce la sécurité des soins.
Téléchargez le kit ici : [Kit de prévention CMG](#).

- **Le kit de formation « LILIA »**, élaboré par la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (**Miprof**), est un outil essentiel pour les encadrant·e·s d'activités physiques et sportives. Composé d'un court-métrage de 13 minutes et d'un guide de formation, il vise à identifier les différentes formes de violences sexistes et sexuelles dans le sport, à comprendre leurs impacts sur les victimes et à reconnaître les signaux d'alerte. Ce kit offre également des pratiques professionnelles et pédagogiques vertueuses, rappelant les obligations légales et éthiques des encadrant·e·s. Il s'adresse à un large public : professeurs d'EPS, entraîneur·e·s, éducateurs·trices sportifs, professionnels de santé du monde sportif, enseignants, animateurs de centres de loisirs, dirigeants d'associations sportives, ainsi que parents et accompagnateurs de groupes sportifs. En fournissant des clés pour repérer la stratégie des agresseurs et protéger les victimes, « LILIA » constitue une ressource précieuse pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif. [Plus d'informations ici](#).

Egalité femmes hommes

- **Un outil clé pour l'égalité femmes-hommes dans la fonction publique** Le "**Livret PARTAGE**" est une ressource précieuse pour les référentes et référents égalité femmes-hommes dans la fonction publique, élaboré par la **DRDFE Nouvelle-Aquitaine** et **COOP-EGAL**. Ce guide méthodologique regroupe des outils pratiques et des exemples concrets pour accompagner ces acteurs essentiels dans leurs missions. Enrichi par des retours d'expérience et des bonnes pratiques, il répond aux défis de la mise en œuvre de l'égalité réelle dans les collectivités et administrations. Pour découvrir et télécharger le livret : [Accéder à la ressource](#).

EVENEMENTS A VENIR

- **25 janvier 2025 : Marche solidaire contre les violences faites aux femmes.** Rassemblement citoyen dans les rues de Toulouse (31) à l'occasion de la Journée nationale contre le sexisme. **Heure de départ : 14h00.** **Point de rendez-vous :** Place du Capitole, Toulouse
- **28 janvier 2025 :** [Douleur chronique et vie psychique](#), Ferrepsy Occitanie, Toulouse (31)
- **6 février 2025 :** [29ème journée nationale de prévention du suicide en Occitanie](#), APSOC, Toulouse (31)
- **7 février 2025 :** [Journée d'Etude "Injustices de genre en santé : regards croisés"](#), Espace Ethique IDF, CESP et INED, 33 boulevard de Picpus Paris (75)
- **3 avril 2025 :** [Journée d'Etude : Violences Sexuelles et Masculinités](#), CRIAVS-MP, CH Gérard Marchant Toulouse (31)
- **10 avril 2025 :** [Journée régionale de la 2PAO : « Addiction et santé mentale »](#), 2PAO, Corum de Montpellier (34)
- **19-20 juin 2025 :** [Audition publique "Mineurs auteurs de violences sexuelles"](#), CRIAVS, Paris (75)



Les Dates Importantes de Janvier

- **Vendredi 17 janvier :** 50^e anniversaire de la Loi Veil : une date majeure pour célébrer un demi-siècle de progrès dans les droits des femmes.
- **Vendredi 24 janvier :** Journée internationale du sport au féminin : mettons à l'honneur les athlètes féminines et leur impact dans le monde du sport.
- **Samedi 25 janvier :** Journée nationale contre le sexisme : une journée essentielle pour dénoncer les inégalités et promouvoir une société plus juste.
- **Du 24 janvier au 2 février :** festival de films LGBTQIA+ *Des images aux mots*. [Lire plus](#)

NOUS SOUTENIR :

[ADHEREZ](#) ou [FAITES UN DON](#) directement en ligne

- Adhésion individuelle : 15€, institutionnelle : 50 €

- Vous pouvez également participer par **vos dons à faire vivre le protocole "Coragnes"** permettant à des victimes de violences intra-familiales de bénéficier d'une nuitée prise en charge :

[Faire un don pour le protocole CORAGNES](#)

NOUS CONTACTER :

Tél. 06.38.26.78.22 ou 07 60 77 39 96

Courriel : accueil@reseauprevios.fr